



RICHARD YUNG

LOUIS DUVERNOIS

**Sénateurs représentant
les Français établis hors
de France**

Monsieur Alain JUPPE
Ministre des affaires étrangères
et européennes
37, Quai d'Orsay
75700 PARIS

Paris, le 28 mars 2011

Monsieur le Ministre d'Etat,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation des enfants franco-japonais au centre d'un conflit parental. Cette douloureuse question a malheureusement pris une acuité encore plus grande depuis qu'une triple tragédie (séisme, tsunami et accident nucléaire) a frappé l'archipel nippon.

Les responsables des associations SOS PAPA et SOS PARENTS JAPAN nous ont récemment fait part de leur très vive inquiétude s'agissant du sort des enfants binationaux. Ils craignent que ces derniers soient exposés à des radiations émanant de la centrale nucléaire de Fukushima.

Le 24 mars dernier, nous avons participé, à leurs côtés, à une réunion organisée par la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE). Vos services nous ont indiqué que trois enfants franco-japonais au centre d'un conflit parental ont été évacués en France avec leur mère. Officiellement, trente-et-un enfants se trouvent toujours sur le sol japonais, dont onze qui résident dans les régions voisines de Fukushima.

Nous tenons à saluer les efforts mis en œuvre par les personnels de votre ministère pour prendre des nouvelles, dans des circonstances difficiles, de ces enfants.

D'autres initiatives sont cependant nécessaires compte tenu de l'évolution inquiétante de la situation. Il semble en effet que la contamination radioactive se propage au-delà de la zone d'évacuation de 20km autour de la centrale de Fukushima. En outre, depuis la catastrophe, de nombreux enfants ont développé des troubles du comportement et leur angoisse est exacerbée par les fréquentes répliques sismiques qui continuent de secouer le pays et par la menace de contamination.

Dans ces conditions, nous souhaiterions savoir s'il vous serait possible de demander à votre homologue Japonais, M. Takeaki Matsumoto, de faire en sorte que les mères japonaises soient rapidement informées de la possibilité de se rendre en France avec leur(s) enfant(s) afin de mettre ces derniers à l'abri des radiations. Vous serait-il également possible de demander aux autorités nippones d'organiser, en liaison avec notre ambassade à Tokyo, un suivi sanitaire de ces enfants ?

Vous remerciant d'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, nous vous prions de croire, monsieur le Ministre d'Etat, à l'expression de notre très haute considération.

Richard YUNG

Louis DUVERNOIS